

considèrent ce mémoire comme un exposé de la doctrine de l'Église catholique romaine; qu'ils n'ont pas l'intention de le discuter pour marquer les points d'accord ou de désaccord, mais seulement de prendre connaissance d'un exposé précis et autorisé de l'Église catholique.

« Au paragraphe premier [...] l'attention est attirée sur l'expression de « pouvoir suprême », employée pour désigner une supériorité du Pape sur l'ensemble de l'Église. » A propos du « paragraphe deuxième, une discussion s'engage relativement au pouvoir que, dans certaines circonstances, un évêque exercerait en dehors de son diocèse. Mgr van Roey en donne comme exemple normal le pouvoir de l'évêque métropolitain dans sa province; à titre de charité un évêque pourrait intervenir officieusement dans les difficultés d'un autre évêque. Les exemples donnés par le Dr Kidd (ordinations faites par Athanase en dehors de son ressort, action de saint-Épiphane à Antioche) ne sont pas considérés par MM. Batiffol et Hemmer comme exemples d'une action légitime, mais d'une intervention excédant le pouvoir de ces évêques et ayant d'ailleurs entraîné des suites fâcheuses.

« A propos du troisième paragraphe » le Dr Gore « convient que les théologiens catholiques proclament, de façon très correcte dans les termes, le pouvoir épiscopal et l'étendue de son domaine; mais il lui semble que cette reconnaissance théorique de l'épiscopat n'empêche pas que le développement du pouvoir papal ait diminué en fait » et qu'il ait « fortement réduit le pouvoir des évêques; il cite en témoignage le texte du serment prêté par l'évêque catholique au Pape: « Les réalités, dit-il, « sont plus à considérer que les mots. » Ce serment prive l'évêque de l'exercice normal de ses droits dans ses rapports avec le Pape.

« Son Éminence invoque, contre la prétendue absorption du pouvoir des évêques, l'exemple de ses dix-huit années d'administration épiscopale à Malines, au cours de laquelle pas une intervention pontificale ne s'est produite pour l'en-traver, même pendant la guerre (1). »

A propos du quatrième paragraphe, le Dr Kidd remarque « que le Pape ne peut supprimer l'épiscopat, pas plus « que la tête ne peut supprimer le corps (2) ». Et le Dr Frere ajoute

(1) *The Conversations at Malines, 1921-1925, Original documents*, pp. 52-53.

(2) *Ibid.*, p. 53.

CHAPITRE VIII

LA QUATRIÈME CONVERSATION DE MALINES

(19 et 20 mai 1925)

Dès le mois d'avril 1925, l'étude de Mgr van Roey sur *l'Épiscopat et la Papauté au point de vue théologique* (1) fut envoyée au groupe anglican des Conversations afin de permettre à ceux-ci d'en prendre connaissance. Il fallait aussi que le Dr Kidd eût le temps de rédiger un mémoire, destiné à discuter les arguments de Mgr van Roey et à faire connaître jusqu'à quel point les anglicans pouvaient accepter la position de Rome sur ce point (2). Les autres études catholiques, qui devaient être commentées à la quatrième Conversation de Malines, furent également envoyées au groupe anglican, et les études anglicanes au groupe catholique.

Les participants anglais arrivèrent à Malines le 18 mai dans la soirée. Cette fois, aucune nouvelle personnalité ne s'était jointe aux catholiques ou aux anglicans. Les uns et les autres étaient les mêmes qu'à la troisième Conversation: le cardinal Mercier, Mgr van Roey, vicaire général de Malines; M. Portal, prêtre de la Mission; Mgr Batiffol; le chanoine Hemmer, curé de la Trinité à Paris; et, du côté anglican: lord Halifax; le Dr Walter Frere, évêque de Truro; le Dr Gore, ancien évêque d'Oxford; le Dr Armitage Robinson, doyen de Wells; le Dr Kidd, *Warden* de Keble college, à Oxford.

La première séance de cette quatrième Conversation de Malines s'ouvrit le 19 mai à 10 heures.

Mgr van Roey lut son étude sur *l'Épiscopat et la Papauté au point de vue théologique*.

Dès le début de la séance, « il est entendu que les anglicans

(1) Cf. *The Conversations at Malines, 1921-1925, Original documents*, pp. 159-174; et notre volume de *Documents*, pp. 155-166.

(2) *Ibid.*, pp. 175-186; et texte français dans notre volume de *Documents*, pp. 167-174.

« que dans ce document l'expression *jure divino* est également appliquée à l'épiscopat et à la papauté. »

Au paragraphe huitième, on fait une observation à propos de l'expression « chef des Églises particulières ». On lui reproche d'être « un peu équivoque » puisqu'elle peut « signifier le pouvoir du Pape sur chaque diocèse, ou paraître faire du Pape le chef des Églises nationales. Elle signifie en d'autres termes « le pouvoir du Pape sur l'Église universelle ».

Au paragraphe neuvième, les deux lignes suivantes soulèvent une discussion : « Ses actes ne relèvent d'aucune autorité supérieure ici-bas ; ils portent en eux la valeur qui appartient aux actes du pouvoir suprême (1). »

Le Dr Gore et Mgr Batiffol sont d'accord pour affirmer « qu'il y a un droit ecclésiastique exprimé et qui doit être respecté ».

Le chanoine Hemmer fait remarquer « que l'une des fonctions essentielles du Saint-Siège étant de parler à toutes les circonstances extraordinaires et imprévues, à toutes les situations que font naître le hasard des événements, le respect des « saints canons » ne doit pas être tel qu'il empêche le Saint-Siège de pourvoir aux nécessités de l'Église, d'être le recours suprême ». Et dans la séance de l'après-midi Mgr van Roey précise : « Ses actes portent en eux la valeur qui appartient aux actes du pouvoir suprême ; ils sont conditionnés cependant par le droit divin comme par le droit naturel, et le gouvernement ordinaire de l'Église demande qu'ils s'appuient sur la discipline canonique établie. »

« Au paragraphe treizième, les anglicans ont demandé à quel critérium on reconnaît une définition de foi. » Mgr van Roey répond [...] : on reconnaît que le Pape « use » de son pouvoir de définir infailliblement lorsque :

« 1^o Agissant comme pasteur et docteur de l'Église universelle ;

« 2^o voulant faire usage de la plénitude de son pouvoir et le disant ou donnant à entendre ;

« 3^o Il enseigne une doctrine touchant la foi » ou (2) « les mœurs, comme appartenant à la Révélation divine ;

« 4^o Et l'impose comme obligatoire à tous (3). »

(1) *The Conversations at Malines, 1921-1925, Original documents*, p. 53.

(2) Dans le texte authentique du mémoire de Mgr Van Roey il y a « ou » et non pas « et », qui figure par erreur dans le texte des minutes publiées par lord HALIFAX, *The Conversations at Malines, 1921-1925, Original documents*, p. 54.

(3) Cf. *The Conversations at Malines, 1921-1925, Original documents*, p. 54.

La première séance de la quatrième Conversation de Malines est levée à 13 heures.

Celle de l'après-midi s'ouvre à 16 heures.

Le chanoine Hemmer lit son mémoire sur *les Rapports du Pape et des évêques considérés au point de vue historique* (1) « ou plutôt, laissant de côté ce qui concerne l'Église antique, il résume et expose librement la suite de son mémoire en ce qui concerne l'Église d'Occident et le cours pris par les rapports (2) des membres de la hiérarchie, du iv^e siècle à l'époque contemporaine (3). »

Le Dr Gore « est d'accord pour reconnaître que beaucoup de développements, dans l'Église romaine, sont manifestement providentiels ; mais, selon lui, il existe dans l'anglicanisme et dans les Églises orthodoxes et même protestantes, des éléments spirituels appartenant au christianisme original du Nouveau Testament et [...] en accord avec ce qu'il y a de meilleur dans les sentiments modernes, criticisme et tendances démocratiques, éléments qui ont été plus ou moins éliminés par l'Église romaine.

« Le Dr Kidd, à son tour, déclare que les anglicans ont à réformer, sur bien des points, leur appréciation de l'Église romaine ; notamment ils doivent admettre que le catholicisme est une Église qui s'est réformée au concile de Trente ; mais cette réforme s'est associée à l'accroissement de centralisation, qui a aggravé les difficultés.

« M. Hemmer, dit-il, a bien fait voir, dans la papauté, une cause d'unité, d'ordre et d'indépendance spirituelle de l'Église. Trois bienfaits notables. Il n'est pas juste de dire que la papauté ait agi pour son propre intérêt ; la plus grande partie de son action a été pour le bien de l'Église.

« Enfin, en même temps que la centralisation s'achevant, il lui semble qu'il y a un commencement de décentralisation qu'il salue avec espoir.

« Le Dr Frère, évêque de Truro, sympathise avec tout ce qui vient d'être dit. Il ajoute qu'il croit pouvoir penser, en toute humilité, que dans une réunion, l'Église d'Angleterre contribuerait en quelque chose à la richesse spirituelle de l'Église.

(1) Cf. *The Conversations at Malines, 1921-1925, Original documents*, pp. 187-240 ; et dans notre volume de *Documents*, pp. 175-211.

(2) Nous avons mis le mot « rapport » au pluriel et non au singulier, comme on l'a imprimé par erreur sur le texte des minutes, *The Conversations at Malines, 1921-1925, Original documents*, p. 55.

(3) *The Conversations at Malines, 1921-1925, Original documents*, p. 55.

« M. Hemmer dit que les catholiques romains ont le sentiment qu'en se réunissant, les anglicans leur apporteraient des valeurs spirituelles considérables et aussi des habitudes d'esprit qui pourraient aider à produire, avec le concours et l'assistance du Saint-Siège, des exemples et des formes de décentralisation utiles à toute l'Église (1). »

Cette deuxième séance est levée à 19 heures.

Le lendemain, mercredi 20 mai, à 10 heures, s'ouvre la troisième séance de la quatrième Conversation de Malines.

Reprenant la pensée développée à la fin de la précédente, le cardinal Mercier fait savoir aux participants des Conversations que « depuis très longtemps » cette pensée « lui est présente » (2). Son Eminence ajoute : « Nos efforts de rapprochement ne doivent pas aboutir à une absorption de l'Église anglicane par l'Église latine, mais réclament impérieusement, au nom de nos principes catholiques et au nom du passé de l'Église d'Angleterre, l'union de celle-ci à l'Église romaine (3). »

A ce propos le cardinal fit savoir aux participants des

(1) *The Conversations at Malines, 1921-1925, Original documents*, pp. 55-56. Le Dr Robinson, doyen de Wells, dans une note, datée de Malines le 19 mai 1925 et montrée seulement à M. Portal, avait écrit ces lignes qui mettent en relief la différence entre la mentalité latine et anglo-saxonne : « Il y a des conclusions déduites de certaines prémisses. Nous nous méfions des conclusions logiques *comme telles*. De plus nous n'admettons pas *toutes* les prémisses. Et encore : nous voyons que le système actuel de l'Église latine est le résultat de l'isolement de l'élément latin de la chrétienté qui s'est développé dans son sens propre. L'Église est arrivée à méconnaître pratiquement l'élément grec et l'élément anglo-saxon et elle s'est développée dans le sens que nous voyons maintenant et que nous ne pouvons pas accepter comme définitif. Nous réclamons une conception plus large, plus compréhensive de l'Église catholique. »

(2) Nous avons le sentiment que, par la Providence, nous existons en vue de porter ce témoignage. Si notre position peut être comprise, ce n'est guère que par nous-mêmes. Elle constitue une protestation en faveur de la liberté de l'esprit, une protestation contre les règles établies par déduction logique, dans un monde où il y a autre chose que la logique.

(3) Au point de vue ecclésiastique, nous constituons un groupe très turbulent. Dans une Église complète et compréhensive, nous devrions avoir notre place et pas plus. Nous devrions être un élément qui stimulerait la pensée et le mouvement ; mais notre excentricité trouverait son contrepoint dans d'autres éléments. Notre exclusion (de l'Église) est mauvaise pour nous-mêmes, bien que nous puissions ne pas le penser ; et elle est certainement mauvaise pour l'Église considérée comme un tout. » (Bell, *Randall Davidson*, vol. 2, p. 1290, note 1.)

(4) *The Conversations at Malines, 1921-1925, Original documents*, p. 57.

(5) *Ibid.*

Conversations, qu'il avait posé à un canoniste (4) la question suivante : « Est-il possible que l'Église d'Angleterre soit réunie à l'Église romaine sans être absorbée par elle (2) ? » Le canoniste avait répondu dans un long mémoire intitulé : « L'Église anglicane unie, non absorbée (3). »

Ce mémoire n'avait pas été préalablement soumis aux participants des Conversations. Cependant, le cardinal, après avoir dit qu'il agissait « par sa propre autorité privée (4) », en donna lecture (5).

Dans la première partie historique, Dom Lambert Beauduin montre que dans l'Église d'Angleterre d'avant la Réforme, depuis saint Augustin, l'archevêque de Canterbury jouissait d'une juridiction patriarcale conférée par l'imposition du pallium. Parlant toujours de l'Église d'Angleterre d'avant le milieu du xv^e siècle, Dom Beauduin conclut cette partie historique par ces lignes : « L'Église anglicane est une *réalité historique* et catholique qui constitue un tout homogène ; elle ne peut être absorbée et fusionnée sans perdre le caractère propre de toute son histoire. Et, d'autre part, cette Église est fortement rattachée, depuis ses origines, au siège de Pierre. Investi du manteau symbolique du prince des apôtres, l'archevêque de Canterbury participe à la juridiction apostolique, non seulement sur les fidèles, mais aussi sur les pasteurs. Comme jadis Élisée revêtit le pallium de son Maître et y trouva les effluves de son esprit, ainsi saint Augustin et tous ses successeurs sans exception viennent chercher à Rome, par l'imposition du pallium, l'investiture de leur juridiction patriarcale. Et cette constatation historique est tellement évidente qu'il faut dire en toute vérité qu'une Église anglicane séparée de Rome est avant tout une hérésie historique. Bref, une *Église anglicane absorbée par Rome* et une *Église anglicane séparée de Rome*, sont deux conceptions également inadmissibles. Il faut chercher la vraie formule dans la voie moyenne, la seule historique : Église anglicane unie à Rome. »

(1) Il s'agit de Dom Lambert Beauduin, dont le nom ne fut pas mentionné par le cardinal à cette troisième séance de la quatrième Conversation de Malines.

(2) Walter FRÈRE C. R., *Recollections of Malines*, London, The Centenary Press, in-8°, 1935, p. 56.

(3) Cf. *The Conversations at Malines, 1921-1925, Original documents*, pp. 241-261 ; et notre volume de *Documents*, pp. 212-224.

(4) Walter FRÈRE, *Recollections of Malines*, London, The Centenary Press, in-8°, 1935, p. 55.

(5) Cf. Appendices IV, pp. 237-239.

Dom Lambert Beauduin étudie ensuite le statut actuel des Églises orientales unies à Rome, puis il en vient à l'application qu'on pourrait en faire à l'Église d'Angleterre : « Il existe donc », lisons-nous dans cette partie, « une formule catholique d'union des Églises, qui n'est pas une absorption, mais qui sauvegarde et respecte l'organisation intérieure autonome des grandes Églises historiques, tout en maintenant leur parfaite dépendance vis-à-vis de l'Église universelle. Or, s'il est une Église qui, par ses origines, son histoire, les mœurs de la nation, a droit à ces concessions d'autonomie, c'est bien l'Église anglicane [...]. Pratiquement, l'archevêque de Canterbury serait rétabli dans ses droits traditionnels et effectifs de patriarche de l'Église anglicane. Après avoir reçu son investiture du successeur de Pierre, par l'imposition historique du *pallium*, il jouirait de ses droits patriarcaux sur toute l'Église d'Angleterre : nomination et sacre des évêques ; convocation et présidence des conciles interprovinciaux ; inspection des diocèses ; juridiction sur les grands Instituts religieux exempts de la juridiction épiscopale ; bref, organisation intérieure de l'Église anglicane unie, calquée sur l'organisation sanctionnée et maintenue par Rome pour les Églises orientales unies.

« Le code de droit canonique de l'Église latine ne serait pas imposé à l'Église anglicane ; mais celle-ci, dans un synode interprovincial, fixerait son droit ecclésiastique qui serait ensuite soumis à l'approbation du Saint-Siège et sanctionné pour l'Église anglicane [...]. »

Celle-ci « aurait aussi sa liturgie propre, la liturgie romaine des VII^e et VIII^e siècles, telle qu'elle se pratiquait à cette époque, et telle que nous la retrouvons dans les sacramentaires gélatiens [...]. »

« Évidemment, tous les anciens sièges historiques de l'Église anglicane seraient maintenus et les sièges catholiques nouveaux, créés depuis 1851, seraient supprimés, à savoir : Westminster, Southwark, Portsmouth, etc... [...]. C'est une mesure grave, mais qu'on se rappelle que Pie VII, lors du Concordat français, supprima les diocèses existants et demanda la démission de tous les titulaires (1). »

Le mémoire parle ensuite de la question de préséance qui se poserait : « Les patriarches ont-ils la préséance sur les cardinaux ? » Il propose une « solution élégante qui serait de créer

(1) *The Conversations at Malines, 1921-1925, Original documents*, pp. 254-257 ; et notre volume de *Documents*, pp. 220-221.

l'ordre des cardinaux patriarches (1) ». Viennent enfin quelques conclusions pratiques qui peuvent se résumer par cette phrase : « Union, non absorption, telle est, semble-t-il, la formule de la réconciliation (2). »

Le Dr Frère, parlant de l'impression produite par ce mémoire sur lui-même et sur les autres anglicans présents à Malines, nous dit : « Tout cela nous coupa la respiration (3). »

Il est vrai que la solution de continuité entre l'Église anglicane d'aujourd'hui et l'Église d'Angleterre d'avant la Réforme rend plus difficile le rétablissement de privilèges juridiques maintenus en Orient seulement parce qu'ils n'ont jamais cessé d'exister. Rome, cependant, aujourd'hui encore, tient compte des prérogatives accordées autrefois au primat d'Angleterre. C'est ainsi que Pie X, le 28 novembre 1914, dans sa Constitution apostolique *Si qua est...*, n'hésitait pas à en conférer de tout à fait exceptionnelles au cardinal Bourne, archevêque de Westminster auquel succéda le cardinal Griffin (4).

L'étude de Dom Lambert Beauduin contient des suggestions intéressantes mais, pour éviter tout malentendu, il est bon de rappeler qu'elle ne fait que traduire la pensée personnelle d'un théologien et que, selon les conventions des catholiques et anglicans de Malines, elle ne devait pas faire partie des procès-verbaux des Conversations (5).

(1) Cf. *The Conversations at Malines, 1921-1925, Original documents*, p. 258.

(2) *Ibid.*

(3) Walter FRÈRE, *Recollections of Malines*, London, The Centenary Press, in-8°, 1935, p. 56.

(4) Cf. *Acta Apostolicæ Sedis*, 1911, p. 554.

(5) Il n'est pas inutile d'ajouter que, lorsqu'il débuta de 1930, lord HALIFAX publia le mémoire de Dom Lambert Beauduin dans *The Conversations at Malines, 1921-1925, Original documents*, pp. 241-263, le cardinal VAN ROEY fit paraître la déclaration suivante dans *La Libre Belgique* du 22 février 1930 : « ...La presse anglaise fait grand bruit autour d'un mémoire « anonyme » intitulé *L'Église anglicane unie, non absorbée*, dans lequel elle ne voit rien moins qu'une proposition ou une suggestion « romaine ». Or ce n'est trahir aucun secret ni faire tort à personne que de dire qu'il est de la plume de Dom Lambert Beauduin, moine bénédictin d'Amay, dont il représente par conséquent les idées. Le fait est du domaine public puisque la Revue d'Amay, *Irenikon* (1927, p. 150) l'a révélé.

« Quand le cardinal Mercier donna lecture de cette étude, au sujet de laquelle les membres catholiques ne manquèrent pas de faire leurs réserves, il eut soin de préciser qu'elle traduisait les vues particulières de l'auteur, et il fut convenu qu'elle ne ferait pas partie des documents relatifs aux Conversations de Malines. En fait, dans leur rapport présenté à l'archevêque de Canterbury, en 1927, les anglicans n'en font pas

Il était difficile aux participants des Conversations de discuter longuement ce mémoire sans en avoir pris connaissance auparavant et sans en avoir le texte sous les yeux ; cependant, la lecture terminée, quelques observations furent faites. Le Dr Gore fit remarquer : « 1^o Qu'en cas de réunion on aurait à traiter non pas seulement avec Canterbury et les évêques résidant en Angleterre, mais encore avec les évêques d'Amérique et autres qui sont en communion avec l'archevêque de Canterbury ; 2^o que l'organisation est relativement secondaire et qu'avant tout ce sont les dogmes qui importent (1). » Le cardinal Mercier observa que dans les Conversations, lui-même et les autres participants avaient en effet « tenu à mettre en relief les vérités dogmatiques (2) ».

Lord Halifax « développe la même idée (3) » et le Dr Robinson confirme ce qu'a dit celui-ci. Il demande ensuite « si, en vue d'une réunion, l'autorité romaine donnerait aux anglicans la liberté de ne pas adhérer expressément aux dogmes qui ont été définis en dehors de leur concours. Pourrait-on prévoir une période suspensive pendant laquelle on ne nierait point ces dogmes et où on pourrait ne pas les professer (4) ? » Mgr Batiffol répond explicitement à cette question dans sa *Reponse au Memorandum du Dr Gore* (5). En attendant, l'abbé Hemmer fait remarquer que, pour l'Église catholique, l'Église anglicane « présente une difficulté doctrinale plus grande que les Églises orthodoxes. Il y a, parmi les anglicans, une liberté de croyance » que Rome juge « excessive (6) ».

« Le Dr Frère décrit deux mentalités qui se manifestent à propos des définitions. L'une est portée à définir davantage pour simplifier la doctrine, l'autre à définir le moins possible

mention. » A cet article de *La Libre Belgique*, lord HALIFAX répondit par une lettre, publiée dans le *Times* du 27 février 1930, dans laquelle il écrivait notamment : « Le cardinal Mercier approuva entièrement l'étude de Dom Beauduin, autrement il ne l'aurait pas lue. » Cette approbation personnelle et privée du cardinal Mercier, qui n'est nullement en contradiction avec les déclarations du cardinal Van Roey, est incontestable : dans *Irenikon* (1927, p. 150) Dom Lambert avait publié une lettre du cardinal Mercier faisant l'éloge de son mémoire.

(1) Cf. *The Conversations at Malines, 1921-1925, Original documents, 1930, p. 58.*

(2) *Ibid.*

(3) *Ibid.*

(4) *Ibid.*

(5) Cf. notre volume de *Documents, pp. 233-249.*

(6) Cf. *The Conversations at Malines, 1921-1925, Original documents, 1930, p. 58.*

pour laisser à la vérité toutes ses virtualités. Les deux doivent cependant admettre qu'il est des circonstances où les définitions s'imposent. De là les Conciles œcuméniques et la légitimité de leurs décisions.

« L'abbé Hemmer, tout en admettant le fait de l'existence de ces deux mentalités, ne peut cependant pas admettre qu'on puisse laisser dans le vague des vérités comme la divinité du Christ ou la Conception virginale, par exemple.

« Le Dr Gore dit qu'il comprend très bien les réserves de l'abbé Hemmer. Il trouve juste qu'on demande aux anglicans d'adhérer au *Credo*, mais « il voudrait qu'on fasse une distinction entre les dogmes fondamentaux et ceux qui ne sont pas fondamentaux. » Il ajoute : « Une réconciliation pourrait se faire avec Rome sur la foi des premiers conciles, comme nous sommes en train de le faire avec les Églises d'Orient (1). » Selon lui « l'essentiel est la distinction entre les dogmes fondamentaux et les dogmes non-fondamentaux. Et le Dr Gore passe à la lecture de son mémoire (2) » sur *l'Unité dans la diversité* (3). Il porte en épigraphe ces mots de saint Augustin : *Concedit (Cyprianus) salvo jure communionis diversum sentire*. Il a pour but de montrer un moyen de réunir à Rome, par l'union en corps, les Églises actuellement séparées, en revendiquant pour elles le droit de ne pas professer la même doctrine, tout en sauvegardant la communion des Églises et avec celles-ci une *foi fondamentale commune*. Gore commence par chercher un précédent historique de ces revendications, dans le fait que saint Cyprien, au concile de Carthage du 1^{er} septembre 256, a refusé de juger et à plus forte raison d'excommunier quiconque pensait autrement que lui sur la question du baptême des hérétiques. — Selon Cyprien, ce baptême aurait été invalide et selon Étienne, évêque de Rome, il est valide : « ...*neminem judicantes, aut a jure communicationis aliquem si diversum senserit amoventes* (4). Cyprien ne peut même ignorer que le Pape Étienne s'est prononcé en faveur

(1) Cf. *The Conversations at Malines, 1921-1925, Original documents, 1930, p. 59.*

(2) *Ibid.*

(3) Le texte de ce mémoire, qui ne figure pas dans *The Conversations at Malines, 1921-1925, Original documents*, a été publié en anglais dans Walter FRÈRE, *Recollections of Malines*, London, The Centenary Press, 1935, pp. 110-119 ; et en français, dans notre volume de *Documents, pp. 225-232.*

(4) *Sententiæ episcoporum*, Paris, Hartel, p. 435.

de la validité de ce baptême (1) et menace d'excommunication les évêques qui repoussent cette validité. Bien plus, il juge avec sévérité l'intransigeance du Pape Étienne : « Aucun de nous, dit-il, ne se pose en évêque des évêques, aucun de nous ne prétend contraindre par des menaces tyranniques *tyrannico terrore* ses collègues, à la nécessité de se soumettre (2). »

Jugeant cette position prise par Cyprien à l'égard du Pape Étienne, Gore, dans son mémoire, conclut : « Son insistance sur ce devoir de la tolérance se basait sur le principe suivant : il y a certaines conditions fondamentales pour rester dans la communion catholique, mais que nous ne devons pas étendre ces conditions au delà de la garantie certaine de l'Écriture. Au delà de cette limite s'étend la région dans laquelle on doit permettre à chaque évêque, avec son Église, de tenir des opinions différentes ou de suivre différentes pratiques, sans rompre la « communion » ou l'unité (3). »

A cet argument Mgr Batiffol répond : « La tolérance de Cyprien ne consiste pas à dire : la divine tradition s'impose seule, et, en marge de cette divine tradition, il y a, pour un évêque et son Église, des opinions ou des pratiques qu'il lui est loisible de suivre, sans rompre la communion ou l'unité. La tolérance de Cyprien consiste à dire : Il y a présentement une vérité contestée : examinons scrupuleusement la divine tradition, afin de dissiper l'obscurité présente et d'ouvrir à la lumière les yeux des évêques momentanément victimes d'une erreur humaine, *cesset error humanus, sacramentorum caelestium ratio perspicitur, quidquid obscurum latet in lucem veritatis aperitur*. Cyprien fait appel à la vérité mieux étudiée ; en attendant, pas d'excommunication. La tolérance de Cyprien est purement suspensive (4). »

Pour confirmer son interprétation de saint Cyprien, Gore fait appel à saint Augustin : « Cent cinquante ans plus tard, saint

(1) Cf. D'ALÈS, *Dictionnaire apologétique*, Paris, Beauchesne, in-4°, 1911, p. 404.

(2) Cité par Mgr BATIFFOL dans *The Conversations at Malines*, 1921-1925, *Original documents*, 1930, p. 264. Dans la note 4, Mgr Batiffol ajoute : « Que ces paroles visent Étienne, je crois avec Baronius que l'on peut le tenir pour assuré. » (*Eglise naissante*, p. 470 ; BENSON, p. 370.)

(3) DR GORE, *On Unity with Diversity*, cf. WALTER FRERE C. R., *Recollections of Malines*, London, The Centenary Press, in-8°, 1935, p. 144 ; et, en français, dans notre volume de *Documents*, p. 225.

(4) *The Conversations at Malines*, 1921-1925, *Original documents*, pp. 265-266 ; et à la fin de notre volume de *Documents*, p. 235.

Augustin est en controverse avec les donatistes. Il constate que ces donatistes citent la doctrine et la pratique de saint Cyprien en faveur de leur propre pratique. Avec des réitérations fastidieuses il répudie leur droit de citer ce saint et vénéré martyr, parce qu'ils n'ont pas suivi son exemple et précepte de *perseverantissima tolerantia*. Quant à l'enseignement de Cyprien il dit qu'il a été déclaré erroné par un « concile plénier » représentant l'autorité de toute l'Église, autorité que sans aucun doute, d'après lui, saint Cyprien aurait acceptée. (Nous remarquons qu'il modifie tacitement la forte affirmation, que saint Cyprien fait des droits individuels de l'évêque.) Mais, tandis que les donatistes respectent son erreur, ils n'imitent pas sa charité, cette charité qui, constamment et avec insistance, refuse, pour justifier une rupture de communion avec ceux qui pensaient différemment, d'accepter l'opinion, qu'il considérait comme vraie, et la pratique qu'il considérait comme véritable » (1). A cette interprétation, donnée par Gore de la position de saint Augustin, en vue de corroborer l'interprétation de saint Cyprien, déjà exposée, également par Gore, Mgr Batiffol répondra en résumé : « Nous avons vu que cette tolérance n'était pas dans la pensée de Cyprien sans condition et qu'elle était suspensive.

« Et c'est avec cette restriction que doit s'entendre mieux encore Augustin, commentant la susdite déclaration de Cyprien : *Non solum ergo mihi, salvo jure communionis, adhuc verum quaerere, sed etiam diversum sentire concedit* (2). Augustin veut la liberté d'opinion, dans une question obscure encore, pour dégager la vérité qui fera l'unanimité : *Liberum faciebat quaerendi arbitrium examinata veritas panderetur*.

« Nous nous ferions une grave illusion sur la mentalité d'un Cyprien, d'un Augustin, si nous leur prétions la pensée que la *Catholica* ne peut porter de jugement sur le schisme, sur l'hérésie (3), d'abord, mais aussi que les vérités nécessaires

(1) DR GORE, *On Unity with Diversity*, cf. WALTER FRERE C. R., *Recollections of Malines*, London, The Centenary Press, in-8°, 1935, pp. 141-142 ; et à la fin de notre volume de *Documents*, pp. 225-226.

(2) *Aug. de Baptismo*, III, 5. Le contexte montre d'ailleurs que saint Augustin entend cette liberté d'opinion du concile qui s'ouvre sous la présidence de Cyprien et où chaque évêque est invité à dire sa *sententia*. (*The Conversations at Malines*, 1921-1925, *Original documents*, p. 272, note 1.)

(3) *Aug. de Baptismo*, III, 28 : *Patres nostri, non solum ante Cyprianum vel Agrippinum sed etiam postea, saluberrimam consuetudinem tenuerunt, ut quidquid divinum atque legitimum in aliqua heresi vel schismate integrum*

peuvent manquer à l'Église. La diversité, *diversum sentire*, n'était tolérée qu'à la condition de ne pas soulever de controverse : la controverse était un état violent, dont on avait hâte de sortir, et on en sortait toujours (1). »

Dans son mémoire, le Dr Gore cherche ensuite à délimiter le champ du *diversum sentire* en s'efforçant de distinguer ce qui est *de fide* et ce qui ne l'est pas. Il voudrait, s'appuyant sur Vincent de Lérins, que les articles *de fide* soient seulement ceux qui n'impliquent aucun développement sinon dans leur terminologie, du moins dans leur substance. Vincent de Lérins « n'aurait pas admis de développement dans la *substantia* de l'Évangile et du Message autorisé de l'Église (2) ».

D'après Gore, la pensée de Newman, du moins dans sa première expression, était la même que celle de Vincent de Lérins : « Avant tout, et en aussi peu de mots que possible, et *ex abundanti cautela*, tout catholique professe que les dogmes chrétiens (3) existaient dans l'Église dès l'époque des apôtres, qu'ils ont toujours été, dans leur substance, ce qu'ils sont maintenant ; qu'ils existaient avant que ne fussent publiquement adoptées les formules par lesquelles, au fur et à mesure, ils furent définis et enregistrés (4). »

Newman « ne considère donc pas comme *de fide* un dogme qui ne rentre pas dans cette formule (5) ».

Or, ajoute le Dr Gore : « Cette formule (c'est du moins ce qui semble à la plupart d'entre nous, anglicans) ne peut manifestement et certainement s'appliquer à certains dogmes que l'Église romaine impose comme une condition pour être en

reperirent, approbarent potius quam negarent; quidquid autem alienum et erroris illius vel dissensionis proprium, veraciter arguerent et sanarent. Cf. *Catholicisme de saint Augustin*, pp. 36-38. (*The Conversations at Malines*, 1921-1925, *Original documents*, p. 272, note 2.)

(1) Cf. *The Conversations at Malines*, 1921-1925, *Original documents*, p. 272 ; et à la fin de notre volume de *Documents*, p. 239.

(2) Dr GORE, *On Unity with Diversity*, cf. Walter FRERE C. R., *Recollections of Malines*, London, The Centenary Press, in-8°, 1935, p. 115 ; et en français, à la fin de notre volume de *Documents*, p. 228.

(3) Je suppose qu'il veut dire « tous les dogmes chrétiens » [Note du Dr GORE dans *On Unity with Diversity*.] cf. Walter FRERE C. R., *Recollections of Malines*, London, The Centenary Press, in-8°, 1935, p. 116 ; et en français, à la fin de notre volume de *Documents*, p. 228.

(4) J. H. NEWMAN, *Tracts Theol. and Eccl.*, t. 287, cité par GORE dans *On Unity with Diversity*, cf. Walter FRERE C. R., *Recollections of Malines*, London, The Centenary Press, in-8°, 1935, p. 116 ; et en français, dans notre volume de *Documents*, p. 228.

(5) *Ibid.*

commun avec elle : par exemple elle ne peut pas s'appliquer au dogme de l'infailibilité du Pape ou à celui de l'Immaculée Conception de Marie, au dogme de la transsubstantiation ou du purgatoire (1). »

A cette partie du mémoire du Dr Gore, Mgr Batiffol répond : « Nous sommes infiniment reconnaissants à Newman d'avoir posé avec tant d'éclat le problème du développement du dogme (2) et d'avoir libéré la théologie moderne de l'argument de prescription, véritable négation de la critique historique (3). » Newman a le mérite d'avoir libéré pareillement la théologie de l'interprétation qu'imposait Bull et Bossuet du canon de Vincent de Lérins : *Quod ubique, quod semper, quod ab omnibus*. Ce canon, en effet, si on le prend à la lettre, *sensu excludente*, est inconciliable avec l'idée même de développement : tous nos théologiens contemporains en conviennent, le cardinal Franzelin plus nettement que personne (4).

« On aurait pu redouter que les modernistes catholiques ne compromissent à fond l'idée newmanienne. Il n'y eut de compromis que leur évolutionisme, selon lequel « les dogmes, les sacrements, la hiérarchie, tant en ce qui regarde la notion qu'en ce qui regarde la réalité, ne sont que des interprétations et des évolutions de l'intelligence chrétienne, qui ont accru et perfectionné par des apports extérieurs le petit germe latent dans l'Évangile. » Cette proposition, qui est la cinquante-quatrième du décret *Lamentabili* de 1907, est prise textuellement à M. Loisy (5) à l'exception des mots « par des

(1) Dr GORE, *On Unity with Diversity*, cf. Walter FRERE C. R., *Recollections of Malines*, London, The Centenary Press, in-8°, 1935, p. 116 ; et en français, dans notre volume de *Documents*, p. 228.

(2) Ce problème n'avait cependant pas échappé aux scolastiques. Newman l'ignorait. Voyez l'instructive revue des théologiens, faite par F. MARIN-SOLA, *L'Évolution homogène du dogme*, 1924, t. II, pp. 135-165. (Note de Mgr BATIFFOL dans sa *Réponse au Memorandum du Dr Gore*, p. 274 de *The Conversations at Malines*, 1921-1925, *Original documents* ; et dans notre volume de *Documents*, p. 240.)

(3) J. V. BAINVEL, *De Magisterio vivo et traditione*, 1905 p. 64. Cité par Mgr BATIFFOL, *Réponse au Memorandum du Dr Gore*, dans *The Conversations at Malines*, 1921-1925, *Original documents*, p. 274, note 3 ; et dans notre volume de *Documents*, p. 240.

(4) L. DE GRANDMAISON, *Le Développement du dogme chrétien*, *Revue pratique d'apologétique*, t. VI, 1908, pp. 81-83. Cité par Mgr BATIFFOL, *Réponse au Memorandum du Dr Gore*, dans *The Conversations at Malines*, 1921-1925, *Original documents*, p. 275, note 1 ; et dans notre volume de *Documents*, p. 241.

(5) A. LOISY, *Simple réflexions*, 1908, p. 101. Cité par Mgr BATIFFOL

« apports extérieurs » qui deviennent le *punctum saliens* de la théorie condamnée.

« La foi révélée, en effet, est et demeure un dépôt qui exclut tout apport extérieur hétérogène non révélé. Dans le dépôt, il est des articles de foi qui ont persévéré dans ce que l'on peut nommer leur apostolicité littérale, et d'autres qui appelaient un progrès, un achèvement, comme s'ils avaient été mis par la divine révélation dans le dépôt de la foi seulement à l'état d'ébauche, d'indication, moins encore, d'inclusion latente. Augustin nous semble avoir eu, mieux que Vincent de Lérins, l'intuition de l'élaboration, de l'éclosion du dogme. Parlant de la doctrine de la validité des baptêmes hérétiques, et rapellant comment cette doctrine a passé par une épreuve, il dit en termes qui peuvent s'appliquer à d'autres cas similaires : *Cum aliquo experimento rerum, aperitur quod clausum erat et cognoscitur quod latebat* (1).

« Pareille éclosion se fait à son heure ; elle est amenée par des controverses qui naissent, qui auraient pu ne pas naître, et l'éclosion n'aurait pas eu son heure ; elle ne requiert pas de révélation complémentaire, il n'en est pas ; elle consiste à dégager du donné révélé une affirmation qu'il contenait en substance. On ne craindra donc pas de parler d'une évolution du dogme, mais on dira que cette évolution est homogène (2).

« Grâce à Newman il y a chez nos théologiens une étude toujours en travail, lentement en progrès, de la théorie du développement. Le dépôt révélé ne s'est pas accru d'un iota depuis la mort du dernier apôtre, c'est entendu. Newman estimait que les formules seules étaient neuves, dans lesquelles

dans sa *Réponse au Memorandum du Dr Gore*, p. 275, de *The Conversations at Malines*, 1921-1925, *Original documents*.

(1) *Aug. de Baptismo*, II, 4. Se rappeler le *quidquid latebat aperitur* de saint Cyprien. Cité par Mgr BATAIFFOL, *Réponse au Memorandum du Dr Gore*, dans *The Conversations at Malines*, 1921-1925, *Original documents*, p. 275, note 3 ; et dans notre volume de *Documents*, p. 241.

(2) MARIN-SOLA, t. I, p. 14. Le même auteur, t. I, p. 257, se demande si l'Église primitive ignora quelques-uns de nos dogmes actuels, et il répond par l'affirmative, « à la condition d'entendre par là seulement qu'elle ne les connaissait pas de façon explicite, mais en connaissait explicitement d'autres dans lesquels ces dogmes se trouvaient implicitement contenus. » Et il entend ainsi les clauses des conciles ou des Papes parlant du : *Perpetuus Ecclesiae sensus*, et d'autres clauses du même style. Je me permets de signaler le traité du dominicain espagnol Marin-Sola comme une œuvre magistrale. (Mgr BATAIFFOL, *Réponse au Memorandum du Dr Gore*, dans *The Conversations at Malines*, 1921-1925, *Original documents*, p. 276, note 1 ; et dans notre volume de *Documents*, p. 242).

les dogmes avaient été un moment définis, mais c'était trop peu dire, car ces formules définissent une chose par rapport à une autre, ainsi dans la formule de l'homœousios, la co-éternité du Fils par rapport à sa génération temporelle, et donc elles diriment une controverse, elles éconduisent une erreur, elles dégagent du révélé une donnée qu'il impliquait et qui n'était pas si claire qu'elle ne pût être contestée. L'adage d'Augustin se vérifie : *Aperitur quod clausum erat et cognoscitur quod latebat*.

Or « une vérité peut être implicitement contenue dans un ensemble doctrinal ou réel (1) de deux façons : *formellement*, si la simple exposition des termes, sans aucune intervention d'un moyen terme pris du dehors... rend cette contenance manifeste ; et *virtuellement*, si un procédé quelconque, quasi intuitif, dialectique ou pratique, arrive à déceler une vérité comme réellement contenue dans la doctrine ou les institutions transmises par les apôtres (2).

« Faut-il, pour que s'avère un développement dogmatique authentique, que la vérité définie comme de foi divine, soit formellement implicite ? Et doit-on réserver la qualité de conclusions théologiques aux vérités qui ne sont que virtuellement implicites ? C'est le sujet d'une controverse entre nos théologiens les plus récents, controverse dans laquelle le dernier mot n'est pas dit. Rappelons simplement que parmi les plus sûrs on tend à accepter que l'Église a le pouvoir de discerner et de définir comme dogme de foi divine des conclusions théologiques virtuellement implicites. Et l'on fait valoir que les avantages de cette thèse, pour expliquer l'histoire du dogme chrétien, sont tels qu'ils créent une présomption légitime en sa faveur (3). »

Mgr Bataïffol, répondant toujours au *Memorandum* du Dr Gore, donne alors quelques exemples : « Le P. Marin-Sola propose celui de la transsubstantiation (4). La transsubstan-

(1) Par « réel » on entendra une pratique comme la non-rebaptisation des hérétiques quand ils viennent à la *Catholica*, comme le baptême donné par l'Église aux petits enfants, etc... (Mgr BATAIFFOL, *Réponse au Memorandum du Dr Gore*, dans *The Conversations at Malines*, 1921-1924, *Original documents*, p. 276, note 2 ; et dans notre volume de *Documents*, p. 242.

(2) L. DE GRANDMAISON, *op. cit.*, t. VI, p. 295. [Note du document cité.]

(3) L. DE GRANDMAISON, p. 896. Cité par Mgr BATAIFFOL dans *Réponse au Memorandum du Dr Gore*, p. 277, de *The Conversations at Malines*, 1921-1925, *Original documents*, p. 277 ; et dans notre volume de *Documents*, p. 243.

(4) MARIN-SOLA, t. I, pp. 331-335. Cité par Mgr BATAIFFOL dans

tiation est une vérité révélée. « Où et de quelle façon? Dans d'autres vérités où elle est contenue et d'où on l'extrait par raisonnement. Voici ces vérités :

« 1^o Dans la consécration doivent se réaliser en toute vérité les paroles de Jésus-Christ : Ceci est mon corps, ceci est mon sang;

« 2^o Sans la transsubstantiation ces paroles ne peuvent pas vraiment se réaliser.

« Par ces deux vérités, l'une de foi et l'autre de raison, on obtient, grâce au raisonnement, le dogme défini ».

« Autre exemple : l'Infaillibilité du Pape (1). On en signale une expression remarquable chez saint Thomas (II^e II^e, q. I. a. 10). Il ne doit y avoir qu'une foi dans toute l'Église selon ce que dit saint Paul : *Idipsum dicatis omnes, et non, sint in vobis schismata* (I Cor. I, 10). Or ce précepte ne pourrait être observé si, une question sur la foi étant soulevée, elle ne pouvait être dirimée par celui qui préside à toute l'Église, et que sa sentence ne fût pas fermement reçue par toute l'Église. Voilà pourquoy, à la seule autorité du Souverain Pontife il appartient de publier un nouveau symbole de foi, comme lui appartient toute autre décision engageant l'Église entière, réunir un synode général, par exemple, et toute autre chose de cet ordre. Sur quoi le P. Gardeil observe que la justesse de ce raisonnement n'a pas empêché des Universités comme celle de Paris, qui tenait saint Thomas pour un oracle, d'être opposées à sa conclusion, jusqu'au jour où la foi catholique s'est reconnue dans cette « belle inférence de saint Thomas » (2). Une inférence, soit, mais cette inférence, précisément parce qu'elle utilise un argument de raison, ne saurait être un article de foi révélée, et sera tout au plus un article de la « foi ecclésiastique ».

Réponse au Memorandum du Dr Gore, p. 277 ; et dans notre volume de *Documents*, p. 243.

(1) A. GARDEIL, *Le Donné révéle et la théologie* (1910, pp. 177-178). Je me permets de signaler l'œuvre du P. Gardeil, dominicain français, comme une œuvre de haute valeur. (Mgr Barifol, *Réponse au Memorandum du Dr Gore*, p. 278 ; et dans notre volume de *Documents*, p. 243).

(2) Cf. MARIN-SOLA, t. II, p. 289. On lui objecte que le concile du Vatican a déclaré que la définition de l'infailibilité ne posait *nihil novi*. Il répond : « Rien de nouveau quant à la substance ; mais du nouveau quant à l'explication. Car, précisément, l'évolution du dogme consiste en cette explication nouvelle de tout l'implicite, notamment de l'implicite virtuel. » (Mgr Barifol, *Réponse au Memorandum du Dr Gore*, dans *The Conversations at Malines*, 1921-1925, *Original documents*, p. 278 ; et dans notre volume de *Documents*, p. 243).

« A cela nos théologiens ripostent que les dogmes définis par les conciles œcuméniques de l'ancienne Église n'étaient pas autre chose que des inférences ou conclusions théologiques, et n'en étaient pas moins tenus pour articles de foi révélée. Le concile de Nicée, en définissant que le Christ est *homocousios* au Père, l'a inféré des Écritures, où l'on trouve que Dieu est un et que le Fils est Dieu, d'où il suit que le Père et le Fils doivent avoir la même *ousie* (1). Le *theotokos*, consacré par le concile d'Éphèse, procède d'une élaboration pareille (2). Autant les deux volontés, du troisième concile de Constantinople (3). Voilà des articles de foi que l'orthodoxie professe avec nous, et sans doute aussi l'Église d'Angleterre, et qui sont des développements, non pas de terminologie simplement (4), mais d'inférences, exactement comme le dogme de la transsubstantiation » (5).

Le Dr Gore en arrive enfin au point essentiel où il voulait en arriver. Il « écrit en anglican qui n'a pas le moindre désir de se soumettre individuellement à l'autorité romaine, mais qui souhaiterait de tout son cœur voir sa propre communion anglicane et la communion des Églises orthodoxes, réunies au Siège de Rome. Or, actuellement, l'obstacle insurmontable à une réunion pareille tient à ce que Rome exige que l'on se soumette comme à des dogmes *de fide* à certaines doctrines qui, en tant qu'elles prétendent faire partie de la foi essentielle, nous semblent à nous, en contradiction avec l'histoire et la vérité. A parler franc, il nous semble illégitime d'accorder

(1) MARIN-SOLA, pp. 302-303. Cité par BARRIFOL, *Réponse au Memorandum du Dr Gore*, dans *The Conversations at Malines*, 1921-1925, *Original documents*, p. 279, note 1 ; et dans notre volume de *Documents*, p. 244.

(2) MARIN-SOLA, pp. 305-307. [Note du document cité.]

(3) *Ibid.*, pp. 307-309. [Note du document cité.]

(4) Je dois reconnaître que le R. P. SCHULTES O. P., *Introductio in historiam dogmatum*, 1922, interprète autrement. Il nie qu'aucune conclusion théologique véritable offre matière à définition. Pour lui, les conclusions théologiques qui ont été définies ou pourraient être définies, ne sont pas des conclusions véritables, partant d'un virtuel ; elles procèdent d'un raisonnement improprement dit, dont l'effet est de substituer des concepts équivalents aux concepts révélés. Schultes se rapproche donc davantage de la pensée la plus stricte de Newman, tandis que Marin-Sola la dépasse. Mgr BARRIFOL, *Réponse au Memorandum du Dr Gore*, dans *The Conversations at Malines*, 1921-1925, *Original documents*, p. 279, note 4 ; et dans notre volume de *Documents*, p. 244.

(5) *The Conversations at Malines*, 1921-1925, *Original documents*, p. 279.

à l'Immaculée Conception de Marie la foi que nous accordons à la conception virginale, à la résurrection, à l'ascension du Christ (4). »

Et Gore précise : « Croire à un fait en vertu d'un raisonnement *a priori* comme à une conséquence, et sans preuve du fait même, c'est, nous semble-t-il, altérer le caractère fondamental de l'acte de foi [...]. C'est réclamer pour l'Église une autorité centralisée et absolue que l'ancienne Église n'a jamais réclamée. C'est libérer cette autorité de toutes les restrictions, qui font de l'acte de foi un acte de raison, à savoir : l'agrément universel, la tradition sans variation, le fondement scripturaire (2). »

Le Dr Gore ajoute que ce qu'il désire demander, non sans avoir le sentiment de toute l'audace requise pour poser une telle question, ce n'est pas un changement strictement théologique dans l'enseignement de l'Église romaine, pas davantage un changement des conditions requises pour ceux qui se soumettent individuellement à l'Église romaine. Il ne songe qu'à une réconciliation en corps. « Et ce que je demande à mes amis de l'Église romaine, avec qui j'ai le plaisir de conférer paisiblement, c'est de *œ* dire si, en vue d'une réconciliation en corps de la communion orthodoxe et de la communion anglicane, il est absolument interdit de penser que l'Église romaine pourrait se contenter de n'exiger rien de plus que la profession des articles de foi qui s'ajustent au canon de Vincent de Lérins (3). »

A cette question, Mgr Batiffol répond que, pour ceux qui ont suivi la discussion du développement du dogme, il saute aux yeux qu'il a « répondu par avance à ces conclusions du *Memorandum* ».

« On veut, pour qu'une vérité soit *de fide*, qu'elle ait pour sa justification l'agrément universel, la tradition sans variation (c'est ce que réclamait Bull.) et qu'elle soit fondée sur l'Écriture, et l'on refuse d'admettre comme *de fide* une asser-

(4) Dr GORE, *On Unity with Diversity*, dans WALTER FRERE, *Recollections of Malines*, London, The Centenary Press, in-8°, 1935, pp. 116-117; et en français, dans notre volume de *Documents*, p. 229.

(2) Dr GORE, *On Unity with Diversity*, dans WALTER FRERE, *Recollections of Malines*, London, The Centenary Press, in-8°, 1935, p. 118. En français dans notre volume de *Documents*, p. 229.

(3) Dr GORE, *On Unity with Diversity*, dans WALTER FRERE, *Recollections of Malines*, London, The Centenary Press, in-8°, 1935, pp. 118-119. En français dans notre volume de *Documents*, pp. 229-230.

tion qui ne sera qu'une inférence. Nous avons montré que les dogmes définis par les anciens conciles œcuméniques, le *constantiel* nicéen, le *theotokos* éphésien, le diphysisme chalcédonien aussi bien, le dithélisme à la suite, ne réalisent pas les conditions exigées par le *Memorandum*. Allons-nous donc rejeter Nicée, Éphèse, Chalcedoine, Constantinople, rejeter la prétention de ces conciles œcuméniques à définir la foi et à prononcer l'anathème (1)? »

« Allons-nous donner raison au reproche que les Ariens adressaient à *l'homœousios* quand ils lui reprochaient de n'être pas scripturaire (2)? »

On nous dit : « Vous mettez l'Immaculée Conception sur le même rang que la Conception virginale, la résurrection, l'ascension : vous réclamez pour ces quatre articles la même foi. » Je réponds : « Ces quatre articles réclament de nous le même assentiment, mais non en vertu du même critérium, puisque d'un côté il y a l'affirmation de l'Église, de l'autre une inférence sanctionnée par l'autorité de l'Église (3). Nous croyons à l'Immaculée Conception de Marie comme nous croyons aux deux volontés du Christ. » On nous dit : « Vous réclamez pour l'Église une autorité que l'ancienne Église n'a jamais réclamée. »

(1) MARIN-SOLA, t. I, p. 314, cite ces lignes d'une lettre de Newman au chanoine Jenkins, 2 décembre 1875 : « The sixth council condemned the doctrine that there is but one *energeia* in Christ, which is condemned neither by Scripture, except by inference, nor by tradition. » Le même Newman avait dit jadis : « That the language of the antenicene Fathers, on the subject of Our Lord's divinity, may be far more easily accommodated to the Arian hypothesis than can the language of the post-nicene, is agreed in all hands. » *Development*, 1878, p. 135. Cité par Mgr BATIFFOL, *Réponse au Memorandum du Dr Gore*, dans *The Conversations at Malines*, 1921-1925, *Original documents*, p. 282; et en français, dans notre volume de *Documents*, p. 246.

(2) ATHANAS, *De decretis Nic. Synodi*, 21. Cité par Mgr BATIFFOL, *Réponse au Memorandum du Dr Gore*, dans *The Conversations at Malines*, 1921-1925, *Original documents*, p. 282; et en français, dans notre volume de *Documents*, p. 246.

(3) Ce point est bien mis en lumière par GARDEIL, pp. 176-177, et par MARIN-SOLA, pp. 321-322. Je saisis cette occasion de rappeler que nous sommes redevables avant tout à l'Angleterre de la théologie de l'Immaculée Conception. Le P. Gardeil a pu dire de ce dogme : « Avant Scot il n'a pas sa théologie. » Mais il avait sa littérature à dater du xix^e siècle, et on sait qu'elle est anglaise d'abord. Je rappelle que le Saint-Siège avait prélué à la définition bien avant Pie IX. Voyez la Constitution *Grave nimis*, 1483, de Sixte IV, *Mitot, Quellen*, p. 170. (Mgr BATIFFOL, *Réponse au Memorandum du Dr Gore*, dans *The Conversations at Malines*, 1921-1925, *Original documents*, p. 283, note 1; et dans notre volume de *Documents*, p. 246.

Nous répondons: « L'autorité de l'Église est aussi vieille que l'Église (4) ». « Vous voudriez la limiter en l'enfermant dans l'interprétation de l'Écriture, dans la conservation de la Tradition, mais on ne peut pas ne pas faire que cette autorité soit arbitre de controverses, et qu'elle prononce des sentences, finalement des anathèmes. Et voilà l'autorité en acte, l'autorité historique. Quand on reproche à Rome son absolutisme et de manquer à la *comprehensiveness*, chère à l'anglicanisme, on lui reproche de persévérer dans l'attitude de l'ancienne Église ».

Mgr Batiffol passe alors à « la question de savoir si, en vue d'une réconciliation en corps avec telle ou telle communion orthodoxe, il pourrait être statué que le Saint-Siège n'exigera rien de plus que la profession des articles de foi qui s'ajustent au canon lérinien : *Quod ubique, quod semper, quod ab omnibus* (2) ».

Cette question posée, voici la réponse qu'il donne : « Qu'une réconciliation en corps pût être l'objet d'une tractation préalable, où seraient éclaircies les conditions de ladite réconciliation à la façon dont peuvent se discuter les termes d'un concordat, nous ne voyons aucune difficulté à une telle hypothèse, et il ne serait pas difficile de trouver des précédents historiques.

« Peut-on penser que le Saint-Siège consentirait à ne retenir pour nécessaires à la communauté de foi que les articles qui s'ajustent au canon lérinien? »

« Non, et pour deux raisons.

« Premièrement, nous avons montré que le canon ne peut être pris à la lettre, à moins de nous ramener à une conception périmée de l'histoire des dogmes. Dans la perspective du développement, en effet, aucun des articles de la foi des conciles œcuméniques ne s'ajuste strictement à la règle de Vincent.

« Secondement, l'Église n'a jamais considéré les définitions de foi comme des vérités provisoires ou facultatives, mais bien, comme des vérités acquises, obligatoires. Le Saint-Siège n'accepterait donc pas que certains dogmes fussent souscrits et d'autres refusés (3). »

(1) GORE, *The Holy Spirit and the Church*, p. 154. Cité par Mgr BATAIFFOL, *Réponse au Memorandum du Dr Gore*, dans *The Conversations at Malines, 1921-1925, Original documents*, p. 283, note 2; et dans notre volume de *Documents*, p. 247.

(2) Cf. *The Conversations at Malines, 1921-1925, Original documents*, p. 284; et dans notre volume de *Documents*, p. 247.

(3) « Se rappeler le désaveu donné par Pie X en 1910 au [...] prince Max de Saxe. » (Note de Mgr BATAIFFOL, *Réponse au Memorandum*

Mgr Batiffol ajoute cependant qu'il « n'est pas inconcevable que, dans les tractations d'une union en corps, le Saint-Siège consentit à tenir compte de la répugnance de certaines vieilles Églises orthodoxes pour certaines formules modernes dès lors qu'il constaterait que l'on est d'accord sur les choses. Saint Athanase disait déjà : « Ceux qui acceptent tout ce qui « a été écrit à Nicée, tout en conservant des scrupules sur « l'*homoousios*, ne doivent pas être traités en ennemis. Je ne les « attaque pas comme des ariomanes, ni comme des adversaires « des Pères. Je discute avec eux comme un frère avec des frères « qui pensent comme nous et ne diffèrent que sur un mot (1). »

« Dans les matières de controverses, les mots ont besoin d'être expliqués, d'être dégagés des interprétations qui en compromettent le sens vrai. Il n'est pas un historien des dogmes qui ne connaisse le travail qu'ont demandé telles formules comme celle du consubstantiel ou celle des deux natures, pour rallier, avec le temps, des résistances dont beaucoup étaient loyales et fondées. Ce qui est vrai de l'ancienne histoire de l'Église, ne le serait-il plus aujourd'hui? Joseph de Maistre, rappelant la correspondance de Leibniz et de Bossuet sur la réunion des Églises (2), note que Bossuet a refusé de discuter l'œcuménicité du concile de Trente, et que, inflexible sur ce point, Bossuet déclare que tout ce que l'on peut faire pour faciliter le « grand œuvre » c'est de revenir sur le concile par « voie d'explication (3). »

« Cette « voie d'explication, » remarque Mgr Batiffol « est avant tout celle où s'exercent les théologiens (4). » Il ajoute : « Nous sera-t-il permis de citer en exemple l'accueil fait par tant d'anglicans à une théologie séduisante du sacrifice de la messe, proposée naguère par un théologien de chez nous, le P. de la Taille, S. J.? Quel progrès serait réalisé dans le sens dum du Dr Gore, dans *The Conversations at Malines, 1921-1925, Original documents*, p. 284; et à la fin de notre volume de *Documents*, p. 248.

(1) ATHANAS, *De Synod.*, 41. Cité par Mgr BATAIFFOL, *Réponse au Memorandum du Dr Gore*, dans *The Conversations at Malines, 1921-1925, Original documents*, p. 285, note 1; et dans notre volume de *Documents*, p. 248.

(2) J. DE MAISTRE, *Du Pape*, I, 14. Cité par Mgr BATAIFFOL, *Réponse au Memorandum du Dr Gore*, dans *The Conversations at Malines, 1921-1925, Original documents*, p. 285, note 2; et dans notre volume de *Documents*, p. 248.

(3) Mgr BATAIFFOL, *Réponse au Memorandum du Dr Gore*, dans *The Conversations at Malines, 1921-1925, Original documents*, p. 285; et à la fin de notre volume de *Documents*, p. 248.

(4) *Ibid.*

du rapprochement des esprits si la théologie catholique était mieux connue? Les définitions de foi n'ont pas seulement à être expliquées, approfondies, rendues à leur élasticité originelle; elles ont souvent à être complétées. Il n'est pas douteux que l'énoncé de la juridiction universelle et immédiate du Pape gagne à être complété par l'énoncé des droits divins de l'épiscopat, et qui ne voit combien pareil complément serait de nature à rassurer tous les Orientaux séparés de Rome (1)? »

Et Mgr Batiffol termine sa réponse au Dr Gore par ces mots : « *Le memorandum* que nous avions à examiner avait pour fin de légitimer le *diversum sentire in Ecclesia*. Oserons-nous nous flatter d'avoir montré les raisons historiques et logiques qui nous pressent de *idem sentire cum Ecclesia*? »

« Certains regrettent que la foi, au cours des âges, soit allée en se compliquant en fonction des erreurs à éliminer.

« Joseph de Maistre, que Newman cite comme un des inspirateurs, avec Mœhler, de sa théorie du développement, n'a pas craint de dire : « La foi, si la sophistique opposition (des novateurs) ne l'avait jamais forcée d'évoluer, serait mille « fois plus angélique (2). »

« L'archevêque Benson n'est pas loin de penser de même (3). Cette vue est partielle pour autant qu'elle semble nier le bénéfice que nous retirons d'une intelligence plus pénétrante du révélé : *intellectum valde ama*.

« Saint Augustin, de qui est cette maxime célèbre, n'aurait rien refusé d'ailleurs des lumières d'aujourd'hui, mais s'il était parmi nous, il ne retrancherait rien non plus du devoir qu'il mettait si haut d'appartenir à l'unique Église de Jésus-Christ. Et cherchons-nous autre chose, nous tous ici (4)? »

La lecture de cette réponse de Mgr Batiffol au Dr Gore,

(1) Mgr BATIFFOL, *Réponse au Memorandum du Dr Gore*, dans *The Conversations at Malines, 1921-1925, Original documents*, p. 286; et dans notre volume de *Documents*, p. 248.

(2) J. DE MAISTRE, *Du principe générateur des Constitutions politiques*. Cité par DE GRANDMAISON, t. VI, p. 43. Cf. NEWMAN, *Development*, p. 29. Cité par Mgr BATIFFOL, *Réponse au Memorandum du Dr Gore*, dans *The Conversations at Malines, 1921-1925, Original documents*, p. 286, note 1; et dans notre volume de *Documents*, p. 248.

(3) CYPRIAN, pp. 533-534. Cité par Mgr BATIFFOL, *Réponse au Memorandum du Dr Gore*, dans *The Conversations at Malines, 1921-1925, Original documents*, p. 286, note 1; et dans notre volume de *Documents*, p. 249.

(4) Mgr BATIFFOL, *Réponse au Memorandum du Dr Gore*, dans *The Conversations at Malines, 1921-1925, Original documents*, p. 287; et dans notre volume de *Documents*, p. 249.

interrompue à la fin de la séance du matin du mercredi 20 mai 1925, ne fut terminée qu'à la séance de l'après-midi qui commença à 3 heures et demie.

Le Dr Gore « retient la possibilité de certaines explications, sans pourtant être très optimiste sur le sort de ces explications (1) ».

Le cardinal Mercier « fait toutefois remarquer que des *irrefutabiles* s'imposent, mais que nous pouvons laisser au temps le soin de faire mûrir toutes les réflexions qui ont été émises à ce sujet.

« Son Éminence donne lecture du document des anglicans, approuvé par tous les anglicans ici présents et qui est joint au procès-verbal de la réunion.

« Deux questions ont été posées à Son Éminence par les anglicans : 1^o Peut-on prendre copie du mémoire sur *l'Église anglicane unie non absorbée*? Son Éminence permet d'en prendre copie pour les membres du groupe.

« 2^o Serait-il bon de publier quelque chose sur nos conférences? Son Éminence répond qu'elle ne serait pas d'avis de publier les documents, mais qu'elle se prêterait volontiers à ce que l'on donne le titre des sujets traités. L'Assemblée confie à Son Éminence le soin de prendre l'avis de l'archevêque de Canterbury et de juger en conséquence de la pratique à adopter (2). »

Le chanoine Hemmer lit alors le procès-verbal des deux réunions de la veille. Celui-ci est adopté. La séance est levée à 5 heures et demie.

A 7 heures et quart s'ouvre la cinquième et dernière séance de la quatrième Conversation de Malines. M. le chanoine Hemmer, obligé de partir, n'y assiste pas. M. Portal lit le procès-verbal des deux réunions précédentes. Celui-ci avait été établi d'un commun accord avec le Dr Frère. Après quelques modifications, ce procès-verbal est adopté.

Lord Halifax, prenant alors la parole au nom de la délégation anglicane, remercie le cardinal de la « gracieuse hospitalité » qu'il « leur donne si généreusement »; il remercie le cardinal « surtout du grand bien qui se fait sous sa direction ». Il termine en demandant à Son Éminence de bénir les membres de l'Assemblée. Tous se mettent à genoux et Son Éminence les bénit (3).

(1) Cf. *The Conversations at Malines, 1921-1925, Original documents*. p. 61.

(2) *Ibid.*, pp. 61-62.

(3) *Ibid.*, p. 63.

C'est ainsi qu'à 8 heures se termine la dernière séance de la quatrième Conversation de Malines.

L'importance et parfois l'aridité des sujets traités ne doit pas faire oublier de mentionner l'esprit de charité qui fut toujours maintenu pendant cette quatrième Conversation.

Les participants anglicans furent charmés de ce séjour à Malines qui, cette fois-ci, avait eu lieu au printemps, au lieu de l'hiver.

Dans ses *Souvenirs* le Dr Frère parle même de la chaleur de la plus pure amitié qui s'ajoutait à cette atmosphère printanière. Il rappelle aussi « plusieurs détails de la Conversation d'un caractère très amical qu'on entretenait autour de la table entre les séances. Ces conversations étaient remplies d'esprit et de plaisanteries. C'étaient ordinairement les Français qui en faisaient le plus : Portal, spirituel mais calme, Batiffol très étincelant et brillant. Je me souviens », ajoute le Dr Frère, « être sorti un jour avec bishop Gore faire une courte promenade avant notre réunion du matin; en sortant nous avons rencontré la procession des Rogations, qui se déroulait à travers la paroisse. Nous nous y sommes joints jusqu'à ce qu'il soit temps de rentrer pour notre réunion.

« Au déjeuner qui suivit, Batiffol dit au cardinal : « Eminence, savez-vous qu'il y avait deux évêques anglicans qui suivent la procession des Rogations ce matin? »

« Le cardinal, de sa manière grave, dit : « Alors certainement que nous nous rapprochons de l'unité. »

« Oui, dit Batiffol, mais Votre Eminence sait-elle qu'ils ne suivirent pas la procession pendant tout son parcours? »

« Ah? », dit le cardinal.
« Non, ils quittèrent la procession juste avant la prière pour le Pape. »

« Cette scandaleuse anecdote fut accompagnée d'éclats de rire; en réalité nous avions quitté la procession au milieu des invocations à la Vierge des Martyrs (1). »

De tous les participants anglicans des Conversations, seul Gore se montra découragé : « J'ai peur de vous ennuyer — écrivait-il le 25 mai à lord Halifax — car après beaucoup de réflexions solitaires et j'ajouterai, après beaucoup de prières, j'en suis arrivé à conclure jeudi que, dans la mesure où les catholiques romains se sont montrés tout à fait inexorables

(1) Walter Frère, *Recollections of Malines*, London, The Centenary Press, 1935, pp. 52-53.

sur le litige dans le domaine dogmatique — lequel à mon sens domine tout — nous nous mettons dans une position fautive en continuant des conférences en ce moment. En matière d'organisation ils se montrèrent très accommodants; en matière dogmatique ils ne se montrèrent pas seulement tout à fait intrançais, mais, à mon sens, en acceptant la théorie de Mgr Batiffol sur la signification du développement du dogme, et son rejet de la position de Vincent de Lérins, ils ont même fait plus, ils ont rendu plus désespérée que jamais la discussion sur le terrain de l'Écriture et de l'antiquité.

« J'ai dit mon opinion à l'archevêque, mais j'ai dit aussi que je ne croyais pas que mes collègues soient d'accord avec moi.

« Ne me grondez pas... C'est inutile (1). »

(1) Fonds HALIFAX, *Lettre du 25 mai 1925, du Dr Gore à lord Halifax*. Citée par LOCKHART, *Charles Lindley Viscount Halifax*, part two, p. 319.